

# Conditions Générales de Vente – Camping de Keralouet

## Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des séjours réservés auprès du Camping de Keralouet, que ce soit via le site <https://www.camping-finistere-keralouet.com>, par téléphone, courrier ou courriel. Elles constituent une partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales avant toute réservation, tant pour lui-même que pour l'ensemble des participants au séjour. Conformément à la législation en vigueur, ces conditions sont mises à disposition du client à titre informatif préalablement à la conclusion du contrat.

## Article 2 – Réservation et conditions financières

**2.1 Pré-réservations** - Les pré-réservations (« options ») peuvent être effectuées par téléphone, courrier ou courriel. Elles sont valables **5 jours** maximum. Sans confirmation et versement d'acompte dans ce délai, elles seront automatiquement annulées. La réservation devient effective uniquement après réception d'un acompte équivalent à **30 % du montant total du séjour**.

Le versement de l'acompte entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales et du règlement intérieur du camping.

**2.2 Réservations définitives** - Le Camping de Keralouet, établissement familial et convivial, limite volontairement les réservations afin de préserver la tranquillité de ses hôtes.

- Une réservation ne peut porter que sur **un seul emplacement ou hébergement** par contrat.
- Les réservations dites « de groupe » (à partir de 2 contrats distincts) sont soumises à validation expresse du gestionnaire.
- Les noms, prénoms et dates de naissance des participants (mineurs inclus) doivent être communiqués lors de la réservation.

**2.3 Tarifs et règlement** - Les tarifs sont indiqués en euros, TVA comprise. Ne sont pas inclus : la taxe de séjour et les options éventuelles (services complémentaires).

- **Acompte** : payable par espèces, chèques, carte bancaire, virement ou chèques vacances e-connect.
- **Solde** : payable par les mêmes moyens de paiement, ainsi qu'en chèques vacances (ANCV).

Les conditions de règlement sont les suivantes :

- **Emplacements camping** : solde exigé **14 jours avant l'arrivée**.
- **Locations** : solde exigé **30 jours avant l'arrivée**.

À défaut de règlement dans les délais, la réservation sera annulée sans recours possible, et les sommes versées resteront acquises au camping. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, aucune réduction ni remboursement ne sera accordé. Toute location est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée sans autorisation préalable de la direction. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs représentants légaux.

### Locations – état des lieux et caution

Un état des lieux est réalisé à l'arrivée par le locataire. Tout dysfonctionnement ou objet manquant doit être signalé le jour même. Un état des lieux de sortie est obligatoire. Les éventuelles dégradations, objets manquants ou un ménage insuffisant donneront lieu à facturation.

- Un **forfait ménage de 50 €** sera retenu sur la caution si le logement n'est pas rendu propre et rangé (poubelles vidées, électroménagers nettoyés).
- Option ménage de fin de séjour possible : **50 €**.

Les hébergements sont équipés d'ustensiles de cuisine. Les produits consommables (papier hygiénique, produits ménagers, etc.) restent à la charge du client. Draps, linge de toilette et linge de maison ne sont pas fournis. Les draps de dessous sont obligatoires (location possible sur place).

**2.4 Modification de réservation** - Toute demande de modification (dates, type d'hébergement) doit être adressée par écrit (courrier ou courriel). Les changements sont possibles sous réserve de disponibilités. Aucun report sur la saison suivante n'est autorisé. Une réduction de la durée de séjour est considérée comme une **annulation partielle** et soumise aux conditions d'annulation.

### 2.5 Annulation

- Plus de 60 jours avant l'arrivée : remboursement de l'acompte, déduction faite de **20 € de frais de gestion**.
- Entre 30 et 60 jours avant l'arrivée : conservation de **30 % du montant du séjour**.
- Moins de 30 jours avant l'arrivée : **100 % du montant du séjour dû**.

L'annulation doit être notifiée par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) ou par courriel (date de réception faisant foi).

**2.6 Absence de droit de rétractation** - Conformément à l'article L.121-20-4 du Code de la consommation, le droit de rétractation applicable à la vente à distance ne s'applique pas aux prestations de services touristiques. Aucune annulation sans frais ne peut donc être invoquée après réservation.

**2.7 Assurance annulation** - Il est fortement conseillé de souscrire une assurance annulation/interruption auprès d'un organisme agréé (par exemple : Fédération Française de Camping et Caravaning – FFCC). Cette assurance permet un remboursement sous conditions (maladie, accident, etc.).

**2.8 Capacité maximale** - Pour des raisons de sécurité et d'assurance, l'occupation ne peut excéder la capacité maximale indiquée pour l'hébergement ou l'emplacement (nouveau-nés inclus). Tout dépassement constaté pourra entraîner le refus d'accès ou l'expulsion, sans remboursement.

## Article 3 – Déroulement du séjour

### 3.1 Arrivées et départs

- **Locations** : arrivée à partir de 15h00, départ sur rendez-vous validé au moins 72h avant la fin du séjour (dernier créneau selon disponibilité : 9h45).
- **Emplacements camping** : arrivée à partir de 14h00, départ avant 12h00. Tout retour de clé après 9h45 ou restitution d'emplacement après 12h00 entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute demande de prolongation doit être formulée au moins 48h avant la date de départ et sera soumise à disponibilité.

### 3.2 Caution

- **Locations** : une caution de **320 €** est demandée à l'arrivée par hébergement. Elle sera restituée le jour du départ après état des lieux, déduction faite des éventuelles dégradations ou frais de ménage si le logement n'est pas rendu propre et rangé. Le camping se réserve le droit de conserver la caution jusqu'à **30 jours** en cas de litige.
- **Emplacements camping** : caution de **20 €**, restituée contre remise de la carte d'accès.

La caution ne limite pas la responsabilité du locataire pour les dommages éventuels.

### 3.3 Animaux

- Un seul animal domestique par location est autorisé, sous réserve qu'il soit en règle selon la législation et moyennant paiement d'un coût journalier à la réservation.
- Les animaux doivent rester en laisse et ne sont pas admis dans les parties communes (sanitaires, piscine, aire de jeux).
- Les chiens de catégorie I et II, chiens de garde, de sécurité ou de plus de 12 kg ne sont pas autorisés.
- Les animaux des visiteurs ne sont pas acceptés.
- Tout animal doit être signalé lors de la réservation.

### 3.4 Visiteurs

- Les visiteurs doivent se présenter à la réception et laisser leurs coordonnées.
- L'accès est limité à **4 personnes maximum par hébergement ou emplacement**, tout âge confondu.
- Les visiteurs ne peuvent accéder à la piscine et doivent stationner à l'extérieur.
- Les visites récurrentes peuvent être facturées à l'hôte selon la tarification en vigueur.

**3.5 Mineurs** - Le camping n'est pas un Centre de Vacances et de Loisirs au sens du décret n°2002-883 du 3 mai 2002.

- Les mineurs de moins de 18 ans doivent être accompagnés de leurs représentants légaux.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès ou d'annuler la réservation si cette règle n'est pas respectée.

### 3.6 Activités et loisirs

- L'accès à la piscine et à l'aire de jeux est sous la responsabilité des parents ou adultes accompagnants.
- La piscine n'est pas surveillée ; l'accès est réservé aux clients. Shorts interdits, maillot obligatoire, douche et pédiluve obligatoires.
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés pour accéder à la piscine ; les plus jeunes doivent porter une couche spéciale.
- L'aire de jeux est réservée aux enfants de moins de 8 ans, sous surveillance parentale.
- Ballons durs interdits. Le camping ne dispose pas de city parc.

**3.7 Règlement intérieur** - Le client reconnaît avoir pris connaissance et s'engage à respecter le règlement intérieur.

- Tout manquement pouvant troubler le séjour des autres pourra entraîner une mise en demeure, puis la résiliation du contrat en cas de récidive.
- Les infractions pénales pourront être signalées aux forces de l'ordre.

**3.8 Interruption de séjour** - Un départ anticipé ou toute interruption de séjour ne donne droit à aucun remboursement.

---

## Article 4 – Responsabilité

Le camping n'est pas assimilable à un hôtelier au sens du Code civil.

- La responsabilité du Camping de Keralouet, de la SARL LESCOPING et de la SCI VIGWEN ne peut être engagée en cas de perte, vol ou dégradation d'effets personnels, que ce soit dans les logements, emplacements, parkings ou parties communes.
- La prescription des sommes dues pour les prestations vendues ne relève pas de la prescription hôtelière (article 2272 du Code civil).
- Les clients doivent souscrire une assurance complémentaire villégiature et être couverts en responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels causés à des tiers, y compris incendie, explosions, dégâts des eaux et bris de glace.
- Chaque locataire est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes séjournant avec lui ou lui rendant visite.

---

## Article 5 – Image et données personnelles

- Les clients autorisent le Camping de Keralouet à les photographier, filmer ou enregistrer pendant leur séjour et à exploiter ces images sur tous supports (site Internet, Facebook, guides touristiques, etc.) pour une durée de **10 ans**, à titre gratuit et sans préjudice à leur réputation.
- Les données personnelles communiquées lors de la réservation restent confidentielles et ne seront utilisées que pour la gestion interne et la personnalisation des services.
- Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données le concernant. La demande doit être adressée par courrier à : **Camping de Keralouet** 11 rue Éric Tabarly 29740 Plobannalec-Lesconil

---

## Article 6 – Droit applicable et médiation

- Les présentes conditions générales sont soumises au **droit français**.
- Tout litige relatif à leur application relève des tribunaux compétents de **Quimper** (Tribunal de grande instance ou Tribunal de commerce).
- Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le client bénéficie du droit de recourir **gratuit** à un médiateur de la consommation en cas de litige non résolu à l'amiable. Le médiateur compétent pour les prestations de tourisme et d'hébergement, auxquelles relève le camping, peut-être : **Médiation Tourisme et Voyage** – accessible en ligne via la plateforme européenne de règlement des litiges ou par courrier à **BP 80 303 – 75823 Paris Cedex 17**.